Les Obsèques de M. Desmons

Les obsèques de M. Frédéric Desmons, sénateur du Gard, ancien vice-président du Sénat, président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient, qui ont célébrées hier après-midi, à deux heures, à Paris, au milieu d'une très nombreuse assistance.

Les représentants officiels sous les couronnes, parmi ensemble on remarquait celles du Grand-Orient de France, du grand-collège des Rites des Hautes-de-Gard, du grand-Orient de la Grande-Bretagne, du Sénat, de la Préfectoralité des propres, du « Gaulois », etc.

Après la levée du corps, au domicile du défunt, rue du Val-de-Grâce, le cortège s'est dirigé vers le gare de Lyon, où des discours ont été prononcés par MM. Mazerier, Bourgeois, avocat, vice-président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient, au nom de la maçonnerie française ; A. Bérard, au nom de la Commission du Sénat, et Lasserre, président de la Société des originaires du Gard.

Le corps a été transporté à Saint-Geniès-de-Malgoirès (Gard).

LE CRIME DU TRAIN 826

entraîne un conflit judiciaire

Nous avons dit précédemment que la juridiction militaire était saisie de l'affaire de l'assassinat de Mme Gouin.

Mais M. Gridel, juge d'instruction à Corbeil, n'aurait pas voulu, jusqu'à présent, se dessaisir du dossier de l'affaire.

M. Barthou, ministre de la justice, a fait appeler M. Gridel à Paris.

La Grève des Mineurs

EN ANGLETERRE

On réduite le lock-out dans les mines du Northumberland

Mille mineurs anglais continuent à chômer dans les houillères de Northumberland, et 50.000 dans celles du Durham.

Les délégués des ouvriers s'efforcent de persuader aux grévistes qu'ils doivent accepter les conditions offertes par les propriétaires des mines, car ils craignent que la prolongation de la grève n'amène un lock-out de la part des patrons.

Catastrophe de chemin de fer

EN ITALIE

Deux trains se rencontrent. — Huit voyageurs sont tués, beaucoup d'autres blessés.

Près de la gare de Foggia, deux trains sont entrés en collision, jeudi. Le choc a été terrible. Les deux locomotives et 20 wagons ont été réduits en miettes. Le sauvetage a été immédiatement organisé par le personnel et les soldats de la garnison. Huit cadavres ont été retirés, 25 personnes sont dans un état désespéré et ont été transportées à l'hôpital. On craint qu'il ne reste encore des victimes sous les décombres.

Il semble que ce tamponnement soit dû à une erreur d'aiguillage.

L'Incendie du Palais Royal d'Athènes

Nous avons dit hier qu'un incendie s'était déclaré dans la soirée, au Palais-Royal d'Athènes.

Le feu a été complètement éteint, avant d'atteindre le troisième étage de l'aile centrale du palais, et, malgré la chapelle, est complètement détruit. Le second étage avec les salles du trône, des Rites et de bal est dans un état lamentable. Le reste du palais n'est nullement éprouvé. Les dégâts sont évalués à un million.

On attribuerait le sinistre à un court-circuit.

COOK EST-IL MORT ?

Était-il fou quand il crut avoir découvert le pôle Nord ?

Le capitaine Cook a disparu.

Tous en doutent, en avait qu'il a été assassiné. Mais une autre version circule d'après laquelle le capitaine Cook aurait été frappé d'aliénation mentale et se serait suicidé.

Du Petit Parisien, on apprend que le jour où il a pu qu'il atteint le pôle Nord. L'obsession de la grande découverte aurait engendré chez le capitaine Cook une folie, qui se serait développée rapidement.

LES GRÈVES

Chez les peigneurs à Roubaix

Il désespérant et à saignant de propagande, les peigneurs de Roubaix et de Tourcoing, qui sont à la grève, demandent, les premiers, l'unitaire d'organisation, et les seconds, l'unitaire d'organisation par heure.

EN PASSANT

Voyages par voie d'affiches

Nous sommes en cette saison, à l'habitude, incitante, où l'on aurait avec plaisir, pour y badauder, un vide en transbordant en une immense autre chaude. Si, à le vérité, le vent du Nord nous a épargnés, ces derniers jours, et si nos matins et les premières heures du non après-midi n'éclairent d'une lumière exquise et que nous ne connaissons guère qu'un pâlissant et aux environs matinal de l'automne, nous ne nous en rendons pas moins compte que l'hiver convertve ses droits jusqu'au 21 mars — c'est-à-dire pendant trois mois encore — et que la neige, le verglas, la glace ne nous feront pas, tous les jours, grâce jusqu'à.

Qu'imagineront-nous pour nous distraire? les mauvais temps venus.

Avec le la fâcheusement prochaine des bonnes heures enoeillées où l'on marche volontiers l'asphalte ou le pavé des rues et le sol ferme des grand'routes, l'époque propice aux excursions et aux voyages va passer. — car tout le monde ne peut pas aller à Nice; n'est-ce pas ? — Que ferons-nous alors ?

Il subsistera pour notre divertissement, les musées, les bibliothèques, les balades, la manille, le poker, les échecs, etc... — Mais Madame, mais Monsieur, une fois considérés les jeux que je cite et ceux que j'oublie, si nous avons décidément l'humeur voyageuse, vous et moi ? Si même le prenez, je suppose, est incapable de nous quitter !...

Eh bien ! la situation n'est pas encore désespérée ; il nous reste une ressource suprême, que je vous indiquerai sans retard : je veux parler des voyages par voie d'affiches.

Phénoménale, l'idée n'est pas de moi. Elle a trouvé sa réalisation, qui commence dans la salle des Pas-Perdus de nos gares et se poursuit jusque sur les quais d'embarquement. De complicité avec la Compagnie française de publicité diurne et nocturne, les grandes Compagnies de chemins de fer français ont, sur l'immensité des murs de leurs gares, ont réussi les visions troublantes des pays enchanteurs par lesquels peuvent nous emporter les monstres sous vapeur qui confient à proximité. Ainsi est sauvée la situation.

Ils sont excessivement pratiques les voyages par voie d'affiches et, particulièrement, pour ceux atteints de ce grand mal qui, après Panurge, quelques-uns d'entre nous affecte, et que Rabelais, plaisamment, qualifia « mulle le d'argent ». Grâce à eux, nous voyagerons tous, et en toutes saisons, et ils m'ont permis d'accomplir, pour ma part, un raid merveilleux, qu'il faut que je vous conte.

C'était hier. Brusque à l'aventure, ensoleillé par le charme de l'heure crépusculaire, j'arrivai à la gare. J'avais l'âme de l'enfant qui découvre au bout d'une « lubelle » acquise moyennant un sou, ches l'épicière, l'immensité des grèves où s'ablouent des soleils magnifiques, j'avais les yeux de l'enfant qui, dans l'infiniment petit, trouve l'infiniment immense. Le grand bruit de la gare me dominait pas, pas à pas. Une locomotive siffla, un employé énumèra d'une voix grave les principales villes belges, tandis que s'inscrivaient, devant moi, sur un mur, les mêmes noms qu'il prononçait. C'en était fait. Mon âme enthousiasmée s'élança au delà, bien au delà des vieilles murailles de Vauban et s'en fut courir le monde.

Je visitai Liège, Ostende, Bruges, la ville dégingandée, avec ses pâles ardoises embéguinées rôdant au pied du vieux beffroi, chanté par Rodenbach ; Gand et ses vingt-six tiles et je tranchis ses quatre-vingts ponts. Je visitai Bruxelles et, minutieusement, je détaillai les vieilles maisons des Corporations. Tout au haut de l'Hôtel de Ville, l'admirai la flèche ajourée de Jean Van Ruysbroeck et je pus, en me dressant à peine sur la pointe des pieds, considérer les ravages causés au chef de Saint Michel par la foudre. Avec ses géantes de bronze, la Force, la Justice, la Clémence et la Loi réunies, le Palais de Justice eut pu tenir dans le creux de mes mains. D'un pas alerte, je gagnai les bords du Rhin et m'arrêtai devant Heidelberg, au château très ancien. Je descendis dans les caves du manoir, où se trouve encore immense qui ne contient pas moins — 6 buveurs très illustres — de 283,000 bouteilles de vin et j'évoquai Perkeo, ce fou, qui bouquet quinze doubles bouteilles de vin du Rhin par jour. Je vis Aix-la-Chapelle, où repose le grand empereur Charlemagne et son épouse l'andrade et, quelques pas plus loin, je noyai mes angoisses dans les lagunes de Venise. Le maître de cette ville antique venait, précisément, de prendre un arrêté autorisant aux gondoliers leur monopole pour permettre que l'on substituât aux gondoles jolies, décoratives canots automobiles et bruyants. Mais l'arrêté détestable s'avait point encore reçu son effet et j'opérais une gondole— la dernière peut-être — sous le soleil couchant, comme un grand sabot d'argent, dans une eau d'or.

Sorgio dans des vêtements grises, blonds, roux, roupillées, m'apparurent les lacs d'Ecosse, Windsor, « la plage de l'Armée mortelle », où des anglais sportifs galopent, Tenis, Cambridge ramer, Pitcrie, Tarcoma, les Pyrénées où s'amplifient, dans le cadre bleu, la silhouette d'un pâtre, Rome et ses colonnes brisées, Chambéry, les deux cippes pour une adresse, Chamonix, et triomphait le ciel aux pâles d'une jolie patineuse, Vivian-les-Bains, à nuit close, au bord du lac de Genève, où des cygnes lumineux jetent des paquets d'or...

Mais, je vous lerai grâce d'une relation plus détaillée de mon extraordinaire voyage. Je ne vous détaillerai pas l'équipée folle, incohérente à travers tous les pays, par toutes les villes, qui vaisseaux, non à la fenêtre d'une course désordonnée et scabreuse, mais, simplement, par la magie des visions apparaissant colorées que fournit les panneaux de ces maîtres affichistes: Jacques Pellyart, H. Toussaint, Coubinge-Leutrec, Tarcouville, L. Cluzo, Chigot, Doubin, Cambe, Hugo d'Alesi, Darrigag, A. Faivre, Mich.

J'avais vécu une heure d'illusion féconde, un mouvement réactif me replongea dans Lille.

Je vous ai dit le secret des voyages par voie d'affiches. Partez en car, partez demain, partez de suite, sans billet, sans bagages, sans recommandations à votre concierge. Il n'est pas besoin de prendre place derrière les petites vitres, intermittemment nettoyées avec l'étoffe des petites étoiles bleues. Vous humerez l'air des bois, des grands lacs, de la mer, des montagnes, vous accompagnerez le tour du monde, dans le temps qui nous suffit pour boire un chambérry-fraise ou griller un cigare ou quelques cigarettes.

MARC DAVID.

AU CANAL DU NORD

On annonce l'arrivée à Hermies, de l'entrepreneur Brossier, qui serait disposé, dit-on, à reprendre progressivement les travaux sur les chantiers du canal du Nord.

On ignore dans quelles conditions les travaux pourraient recommencer et quels seront les ouvriers qui y seront employés.

Il est impossible de se servir du matériel, très endommagé, on se demande comment on peut reprendre le travail, à moins toutefois qu'on ne procède dès maintenant à la réfection du matériel.

Vers Hermies, il y a possibilité de travailler, les chantiers de ce côté ayant peu souffert.

***

Un soldat du 87e d'infanterie, qui se trouvait sur les lieux de grève, est mort à l'hôpital de Péronne, des suites de la fièvre typhoïde.

Le bruit a couru que les soldats du 120e allaient rentrer à Arras. Ce bruit n'est pas fondé ; on prévoit plutôt que le séjour sur les lieux de la grève se prolongera bien que le service, par les temps actuels, y soit des plus durs.

Carnet du Lecteur

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Percepteurs. — M. Fressin, employé à la trésorerie générale du Pas-de-Calais, est nommé à la perception de Vaiges (Mayenne).

M. Hurycouin, percepteur de Sobich (Pas-de-Calais), est nommé à la perception de Montbrunell (Doubs).

M. Lerdeux, percepteur à Lacroix-sur-Meuse (Meuse), est nommé à la perception de Bucquoy (Pas-de-Calais).

M. Vallet, percepteur de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir), est nommé à la perception de Souich (Pas-de-Calais).

M. Vinart, receveur particulier des finances à Saint-Calais (Sarthe), est nommé à la perception de Douchy.

M. Tonel, percepteur à Saint-Jean (Pas-de-Calais), est élevé à la 2e classe. M. Thin, percepteur à Hondschoote, est élevé à la 1re classe.

Gendarmerie. — Ont été nommés dans la gendarmerie :

Les sujets. — Compagnie du Pas-de-Calais — Arras à cheval. — Lucas Vincent, maréchal des logis 2e régiment de dragons ; Gaston Barraud, brigadier au 2e régiment de dragons.

Armée à pied. — Joseph Le Baron, maréchal télégraphiste à la direction des mouvements du port de Lorient ; Pierre Péron, ancien maréchal, à Pinoux (Morbihan) ; Jean Boisseau, ancien 2e régiment d'infanterie coloniale ; Emilien Meilleo, ancien soldat, à Trelle (Aude), élève ; Jean Alexandre, ancien maréchal, à Lautre (Manche).

Compagnie du Nord. — Armée à pied. — Louis Fournier, ancien maréchal, à la Souche (Ardèche), par Jaujac, élève ; Pierre Bréfrand, ancien quartier-maître, à Mesquer (Loire-Inférieure).

Postes, Télégraphes, Téléphones. — Mme Doteis, comptable du service télégraphique, à Lille-Central, est nommée surveillante du même service ; Mlle Lerient, téléphoniste à Lille, est nommée surveillante à Armentières ; Mlle Bardet, téléphoniste à Lille, est nommée surveillante à Belfort ; Mlle Lefant, téléphoniste à Lille, est nommée surveillante à Cambry.

Avocats. — Est nommé avocat près le tribunal de première instance de Cambrai, M. Bernard, ancien avocat à Douai. M. Dru, commissaire-priseur à Aire-sur-la-Lys, M. Douvrin, en remplacement de M. Delattre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

de nos Rédacteurs et Correspondants Spéciaux

(par Télégraphe et Téléphone)

LATHAM

atteint des régions que l'aéroplane n'avait pas explorées

IL MONTE A 1,000 MÈTRES D'ALTITUDE

Mourmelon-le-Grand, 7 janvier.

Latham a accompli une nouvelle prouesse. Il était 2 h. 25 lorsque, près de son hangar, « l'Antoinette » s'élanqua dans les airs; immédiatement, dans un vol rapide et gracieux, le monoplan filait dans la direction de Châlons, puis montait progressivement à 100, puis à 200, 300, 400, 500 et 600 mètres.

Très régulier d'allure, « l'Oiseau-Géant » décrivait un beau huit, montant toujours, et, tout petit là-haut, à près de 1.000 mètres de hauteur, il ressemblait à un immense vautour qui poursuit sa proie. Il exécutait un mouvement brusque, puis se dirigeait vers Mourmelon-le-Grand, virait et revenait vers le camp pour atterrir à 3 h. 5 exactement.

L'appareil enregistreur montre que « l'Antoinette » a dépassé une hauteur de 1.000 mètres.

Ce vol a duré exactement 42 minutes 11 secondes 2 cinquièmes.

Le Conflit de la Bourse du Travail

Paris, 7 janvier.

La commission administrative de la Bourse du travail communique une note informant tous les syndicats adhérents, qu'en présence de la situation grave résultant du conflit avec l'administration préfectorale, ceux-ci sont invités à participer à un grand meeting qui aura lieu le 14 janvier.

Les syndicats détermineront, au cours de cette réunion, la conduite commune à tenir.

Le Café du « Bistro » poursuivi

Auxerre, 7 janvier.

Mlle Tournelle a déposé aujourd'hui, au parquet d'Auxerre, une plainte en abus de confiance contre l'abbé Valiera, curé d'Irancy, directeur du « Bistro », à qui elle avait remis la somme de 5.000 francs en titres.

Le juge d'instruction et le procureur de la République sont partis ce soir pour se rendre à Vincelottes, au domicile de l'abbé Valiers, pour y procéder à son interrogatoire.

La méningite cérébro-spinale

MORT D'UN SOLDAT

La Roche-sur-Yon, 7 janvier.

Un soldat du 137e d'infanterie en garnison à Fontenay-le-Comte, atteint de méningite cérébro-spinale, est mort aujourd'hui à l'hôpital.

C'est le quatrième cas mortel enregistré depuis quelques semaines.

UN BANQUIER ARRÊTÉ A PARIS

Paris, 7 janvier.

Sur mandat du juge d'instruction M. Sitre, commissaire de police, a procédé, ce matin, à 6 heures, à l'arrestation du banquier Gaudrillon. l'un des fondateurs de la Banque commerciale, 29, rue de la Chaussée-d'Antin.

Cette arrestation a été opérée dans la salle des Pas-Perdus de la gare St-Lazare.

Après avoir fait subir à Gaudrillon l'interrogatoire d'identité, le juge l'a fait transférer à la Santé.

Gaudrillon a été assisté dans cet interrogatoire par Me Paisant, son avocat.

Il est inculpé d'infraction à la loi sur les sociétés et d'abus de confiance.

Un prêtre satyre

Moulins, 7 janvier.

Aujourd'hui, comparaissant devant le tribunal correctionnel de Moulins, l'abbé Gerpard Souterre, 41 ans, qui, il y a deux mois environ, avait entraîné dans une rue désertée un garçonnet pour abuser de ce personne.

L'abbé Souterre a été reconnu comme n'étant pas entièrement responsable, aussi le procureur de la République a demandé son internement dans une maison de santé.

Le tribunal a condamné l'inculpé à deux mois de prison.

Il y a quelques années, l'abbé Souterre avait été condamné également à une peine d'emprisonnement par le même tribunal et pour des faits idéalques.

Le drame du train 826

et le conflit judiciaire

Les juges se disputent Graby et Michel

Corbeil, 7 janvier.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, un conflit judiciaire vient de s'élever à propos de l'instruction de l'affaire d'assassinat de Mme Gouin. Les Parquets de Paris et de Corbeil se disputent les deux acteurs. Enfin, on a pensé que c'était l'autorité militaire qui devait statuer sur le cas des deux assassins.

M. Gridel, juge d'instruction, ne prétend pas se dessaisir de l'affaire au profit du juge de Paris qui la revendique sous prétexte que les assassins ont été arrêtés dans cette ville.

La Procureur de la République, M. Fortin, interviewé et questionné notamment sur ce point : « Personne ne sait que la justice militaire sera saisie » a répondu :

— « Il est vraisemblable que l'article 77 du code de justice militaire est applicable, mais le magistrat-instructeur doit immédiatement vérifier la situation militaire des deux inculpés pour apprécier s'il peut « complètement » demeurer saisi. Dès que les justifications nécessaires sur ce point lui seront parvenues, je ne mets pas en doute que le magistrat instructeur ne se rende aux réquisitions que je serai amené à prendre sur cette nouvelle question. »

M. Gridel interviewé à son retour de Paris

M. Gridel, juge d'instruction, est rentré à Corbeil, venant de Paris, par le train de 4 h. 12.

Malgré les précautions qu'il avait prises pour passer inaperçu à la sortie de la gare, un rédacteur de l' « Agence Fournier » a pu l'approcher et s'entretenir avec lui sur les suites de son rapide voyage à Paris.

— Je n'ai vu personne, a-t-il répondu, et n'ai lait que remettre un pli.

— A qui, M. le juge ?

— Je ne puis vous le dire.

Notre confrère a interrogé alors M. Gridel sur le conflit qui existe en ce moment entre les deux parquets de Paris et de Corbeil, à propos des deux inculpés militaires.

— Je n'ai pas cédé sur la question de dessaisissement, a déclaré M. Gridel, car c'est là une question de légalité et j'ai pris une question de dignité professionnelle. D'après la loi, je suis qualifié pour suivre l'affaire et je manquerais à mon devoir en acceptant d'en laisser charger un autre.

» Voyez-vous un juge d'Arles cédant une affaire à un juge de Marseille, sous prétexte que les témoins habitent cette dernière ville. D'un autre côté, je ne puis céder à des injonctions. Vis-à-vis de la loi je suis l'égal d'un juge d'instruction de Paris, et même plus, car je suis seul à Corbeil. Ma conscience et mon devoir me défendent absolument de me dessaisir au profit d'un juge incompétent. Soyez persuadé que ce n'est pas sans avoir longtemps réfléchi et peser toutes les conséquences de mon acte que j'ai agi ; je ne pouvais faire autrement. Pour moi, magistrat, je ne dois connaître que la légalité ».

Les assassins

Les deux assassins de Mme Gouin, Graby et Michel, ont passé la nuit en cellule à la prison de Corbeil.

Michel est toujours très affecté et ne cesse de se lamenter regrettant amèrement sa participation au crime. Graby, au contraire est très gouailleur et continue ses fanfaronnades.

Les deux misérables qui été mis en cellule, la prison de Corbeil étant en effet construite suivant la méthode cellulaire mais comme ils ne sont pas au secret et que ce régime ne saurait leur être appliqué, des dispositions vont être prises cet après-midi pour les placer dans des pièces où il leur sera donné à chacun un compagnon de prison.

Aucun interrogatoire n'a eu lieu ce matin. Rien n'est encore décidé au sujet de la juridiction qui sera chargée de l'affaire. Les probabilités sont que ce sera le Conseil de guerre d'Orléans mais il faut encore attendre pour cela une solution. Il ne semble cependant pas que les deux assassins, dans ce cas, puissent être remis entre les mains de l'autorité militaire.

Le prochain interrogatoire

Aucun interrogatoire des inculpés ne pourra avoir lieu avant lundi ou mardi.

Il faut, en effet, que le juge convoque les avocats et, d'après la loi, ceux-ci doivent avoir pris connaissance des dossiers 24 heures avant l'interrogatoire, le dimanche ne comptant pas.

M. Gridel est dessaisi

Paris, 7 janvier.

Le garde des sceaux, après avoir conféré avec le procureur général et reçu les explications écrites de M. Gridel au sujet de l'affaire Gouin, a décidé de relirer l'instruction à ce magistrat.

D'autre part, au « Journal officiel » de ce matin, paraîtra le décret nommant M. Dominique, juge d'instruction, appelé à réitérer une interrogatoire, comme étant chargé de l'instruction en remplacement de M. Gridel, qui reprend la fonction de simple juge.

Incidents de grève à Graulhet

Albi, 7 janvier.

Or mande de Graulhet que de violents incidents se sont à nouveau produits en ville. Des pierres ont été lancées contre le chef d'usine, M. Lasserre-Fabre, par un groupe de grévistes suscrcités. On sait que les ouvriers reprochent à M. Lasserre-Fabre d'avoir levé la main sur la dame Dressolles, femme du président du syndicat ouvrier. Les incidents de ce matin ont éclaté parce que l'usinier, au dire des intéressés, n'a pas tourné sur sa conduite des explications satisfaisantes.

Un jeune homme de 17 ans, surpris au moment où il jetait une pierre, a été arrêté, mais sa relaxation n'a pas tardé à être ordonnée.

D'autre part, ce soyant menacé, le fils d'un patron a tiré en l'air un coup de revolver.

Le représentant du syndicat ouvrier a déclaré au préfet que les grévistes ne coucheraient sur le sol pour empêcher de laisser passer les convois de matières se rendant dans les usines ou l'approvisionnement des marchandises au dehors. Les matières destinées aux commerçants ne seront autorisées à passer que et leurs conducteurs sont munis d'un permis spécial délivré par le comité de grève.

Les troupes d'infanterie gardent les usines; des renforts de gendarmes et de dragons restent à la disposition des autorités.

Des manifestations ne sont produites aujourd'hui à l'occasion du départ des enfants pour Mazamet; on prévoit que leur arrivée dans cette localité donnera lieu à de nouvelles démonstrations.

Une mutinerie au 2e chasseurs

Pontivy, 7 janvier.

Quatre soldats du 2e chasseurs, qui avaient causé du scandale dans les rues de Pontivy, avaient été remis à l'autorité militaire.

Pendant que l'adjudant de semaine les interrogeait, les révoltés éteignirent la lampe du bureau, profitant des ténèbres, s'armèrent de sabres menaçant leurs camarades. Les mutins firent un tel vacarme qu'on dut les enfermer dans le corps de garde.

Les gendarmes, mandés aussitôt, les appréhendèrent et les conduisirent à la prison militaire où ils essayèrent de mettre le feu.

Ces mauvais soldats ont été ensuite enfermés chacun dans une cellule particulière. Pour plus de sûreté, une sentinelle est placée nuit et jour, devant chaque porte des locaux disciplinaires.

Les mutins comparaîtront devant le Conseil de guerre de Nantes. Ce sont des engagés volontaires envoyés à Pontivy par mesure disciplinaire.

FINANCES

Paris, 7 janvier 1910.

Le début de la séance marquait une tendance favorable, notamment dans le compartiment sud-américain.

Le 3 % français s'inscrit entre 99.25 et 99.21. Parmi les Fonds d'Etats étrangers, le Serbe est en progrès à 86.60 en prévision du nouvel emprunt. L'Extérieure en-compte 96.80. La Russe consolidé 95.35. Le Turc est lourd à 95.20.

Hausse des Etablissements de Crédit. Banque de Paris 1789 ; Société Générale 706 ; Banque Franco-Américaine 605.

Chemins espagnols calmes. Agio sur l'or 7.25 %. Dans le groupe des valeurs de traction le Métropolitain s'inscrit trop haut pour un dividende de 16 fr. à 645. L'action Omnibus se cote à 1.165.

La Suez est à 2895.

La Rio d'échange vers 1910. Baisse du cuivre mêlé hier à Londres et à New-York. Par contre, les valeurs cuprifères américaines sont mieux.

En Banque, la De Beers fait à 497 ; la Rand Mines à 237.

L'Ouest Africain français vers 620 Parlots et 311 le part.

Obl. 5 % Energie Industrielle recherchée à 495.

Novus.

47, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

L'Homme sans Figure

Par Albert BOISSIÈRE

Un qui n'intriguait particulièrement, c'était l'élève de deux hommes, qui offrait vivement qui n'était guère sur le trajeur de ces deux... Cette manquait une faiblesse de caractère, chez un homme rompu à toutes sortes d'exercices, et un caractère de faiblesse qui semblait anormal. Je ne m'étonnais pas très bien son endurance qui était plus que de l'endurance. On je ne me rappelle qu'un lui ressemblait en même cause différemment qu'il lui ressemblait en même cause différemment qu'il... Mais... Mais... Mais